

DÉCLARATION DES PERFORMANCES N. 001CRZ64

Rev. N. 0

- 1) *Code d'identification unique du produit type;*
Numéro de type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant l'identification du produit de construction, conformément à l'article 11, paragraphe 4:

Carreaux céramiques pressés à sec, avec absorption d'eau $E_b \leq 0,5\%$, murs et sols intérieurs et extérieurs
- 2) *Usage ou usages prévus du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:* murs et sols intérieurs et extérieurs
- 3) *Nom, raison sociale ou marque déposée et adresse de contact du fabricant, conformément à l'article 11, paragraphe 5:* **IDROEXPERT SpA, Via dell'Industria, 15, 48015 Montaletto di Cervia (RA) - Italia**
- 4) *Le cas échéant, nom et adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12, paragraphe 2:* non applicable
- 5) *Le ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction, conformément à l'annexe V:* **Système 4**
- 6) *Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée:*
Nom et numéro d'identification de l'organisme notifié, le cas échéant: non applicable
- 7) *Performances déclarées*

Caractéristiques essentielles	Performances	Spécifications techniques harmonisées
Réaction au feu	Classe A1 _{FL} /A1	EN 14411:2012
Force de rupture	Épaisseur < 7,5 mm Force de rupture ≥ 700 N Épaisseur $\geq 7,5$ mm Force de rupture ≥ 1300 N	
Glissance	voir tableau ci-joint	
Tactilité	NPD	
Résistance de l'adhésion	NPD	
Durabilité pour: - Usage intérieur - Usage extérieur : résistance au gel/dégel	Résistant Résistant	
Résistance au choc thermique	Résistant	
Dégagement de substances dangereuses:		
Dégagement de plomb Dégagement de cadmium	NPD NPD	

8) *Les performances du produit identifié aux points 1 sont conformes aux performances déclarées indiquées au point 7.*

La présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant identifié au point 3.

Signé pour le fabricant et en son nom par:

Sassuolo, 24/06/2013

Alessandro Abati
Presidente

